



The Clorox Company of Canada, Ltd.  
150 Biscayne Crescent  
Brampton (Ontario)  
L6W 4V3

Fiche signalétique  
sur la sécurité des produits

### SECTION 1 – IDENTIFICATION ET UTILISATION DU PRODUIT

<b>NOM DU PRODUIT : SERVIETTES NETTOYANTES DÉSINFECTANTES AU PEROXYDE D'HYDROGÈNE CLOROX® HEALTHCARE<sup>MC</sup> – N° d'enr 02406225</b>		<b>NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU PRODUIT : s.o.</b>
<b>UTILISATION DU PRODUIT :</b> Serviettes désinfectantes et nettoyantes pré humectées à l'usage des hôpitaux, des lieux de transformation des aliments et des établissements institutionnels.		
<b>FABRICANT</b>		<b>FOURNISSEUR</b>
The Clorox Company of Canada, Ltd. 150 Biscayne Crescent Brampton (Ontario) L6W 4V3  N° DE TÉLÉPHONE D'URGENCE : 1-800-446-1014		The Clorox Company of Canada, Ltd. 150 Biscayne Crescent Brampton (Ontario) L6W 4V3  N° DE TÉLÉPHONE D'URGENCE : 1-800-446-1014

### SECTION 2 – INGRÉDIENTS DANGEREUX

Ingrédient dangereux	% (m/m)	Numéro C.A.S.	DL <sub>50</sub> du produit (préciser l'espèce et la voie d'administration)	CL <sub>50</sub> du produit (préciser l'espèce)
Peroxyde d'hydrogène	1 à 5	7722-84-1	0,8 g/kg (rat, voie orale) 2 g/kg (rat, voie cutanée)	2 g/m <sup>3</sup> (rat)
Alcool benzylique	1 à 5	100-51-6	1,2 g/kg (rat, voie orale) 2 g/kg (rat, voie cutanée)	8,8 g/m <sup>3</sup> (rat)

### SECTION 3 – DONNÉES PHYSIQUES

<b>État physique :</b> Serviettes en matériau non tissé imbibées de liquide	<b>Odeur et apparence :</b> Liquide fluide, transparent, incolore, à l'odeur de cerise et d'amande, imbibé dans des serviettes blanches en matériau non tissé.		<b>Seuil de perception olfactive :</b> Non disponible	<b>Densité :</b> ≈ 1,0 pour le liquide
<b>Pression de vapeur :</b> Non disponible	<b>Densité de vapeur :</b> Non disponible	<b>Taux d'évaporation :</b> Non disponible	<b>Point d'ébullition :</b> Non disponible	<b>Point de congélation :</b> Non disponible
<b>% de volatilité (par volume) :</b> 90 à 95% pour le liquide	<b>Solubilité dans l'eau :</b> Appréciable pour le liquide	<b>pH :</b> 2 à 3 pour le liquide	<b>Coefficient de répartition eau/huile :</b> Non disponible	

### SECTION 4 – DONNÉES D'INCENDIE ET D'EXPLOSION

<b>Inflammabilité :</b> Oui : ___ Non : <u>X</u> Si oui, dans quelles conditions ?		
<b>Moyens d'extinction :</b> Ininflammable		
<b>Procédures spéciales :</b> Aucune spécifiée.		
<b>Point d'éclair et méthode :</b> >93°C (vase clos)	<b>Limite supérieure d'inflammabilité (% par volume) :</b> Sans objet	<b>Limite inférieure d'inflammabilité (% par volume) :</b> Sans objet
<b>Température d'auto-inflammation :</b> Sans objet	<b>Produits de combustion dangereux :</b> Sans objet	
<b>Données d'explosion – Sensibilité aux chocs :</b> s.o.		<b>Données d'explosion – Sensibilité aux décharges d'électricité statique :</b> s.o.

### SECTION 5 – DONNÉES DE RÉACTIVITÉ

<b>Stabilité chimique :</b> Oui : <u>X</u> Non : ___ Si non, dans quelles conditions ?	
<b>Incompatibilité avec d'autres substances :</b> Oui : ___ Non : <u>X</u> Si oui, lesquelles ?	Aucun connu.
<b>Réactivité, le cas échéant, et dans quelles conditions ?</b>	Aucune connue.
<b>Produits de décomposition dangereux :</b>	Aucun connu.

## SECTION 6 – PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

<b>Voies d'absorption :</b>			
<b>Contact avec la peau :</b> <u> X </u>	<b>Absorption par la peau :</b> ____	<b>Contact avec les yeux :</b> <u> X </u>	<b>Inhalation de courte durée :</b> ____.
<b>Inhalation prolongée :</b> ____		<b>Ingestion :</b> ____.	
<b>Effets d'une exposition aiguë :</b> Un contact direct avec les yeux peut provoquer de l'irritation. Après une exposition prolongée au produit, le peroxyde d'hydrogène qu'il contient peut provoquer une irritation ou une décoloration de la peau temporaires.			
<b>Effets d'une exposition prolongée :</b> Aucun effet connu.			
<b>Limites d'exposition (VLE, ACGIH) :</b> Peroxyde d'hydrogène – 1 ppm - TWA	<b>Propriétés irritantes du produit :</b> Irritante modéré aux yeux. Irritante légère à la peau.	<b>Propriétés sensibilisantes du produit :</b> Non sensibilisateur.	<b>Cancérogénicité du produit :</b> Non cancérogène.
<b>Tératogénicité / Embryotoxicité :</b> Non tératogène ni embryotoxique.	<b>Toxicité pour la reproduction :</b> Non toxique pour la reproduction.	<b>Mutagénicité :</b> Non mutagène.	<b>Synergies :</b> Aucune connue.

## SECTION 7 – MESURES DE PRÉVENTION

<b>Équipement de protection personnelle :</b>		
<b>Gants (préciser) :</b> Porter des gants s'il y a un risque de contact répété ou prolongé avec la peau.	<b>Respirateur (préciser) :</b> Dans des situations où les valeurs limites pourraient être dépassées, il est recommandé d'utiliser un respirateur approuvé par le NIOSH.	<b>Yeux (préciser) :</b> Lunettes de protection
<b>Chaussures (préciser) :</b> Sans objet	<b>Vêtements (préciser) :</b> Sans objet	<b>Autres (préciser) :</b> Sans objet
<b>Contrôles techniques (préciser, p. ex. ventilation, enceinte d'isolement) :</b>	Assurer une ventilation générale pour réduire l'exposition aux brouillards ou aux vapeurs du produit.	
<b>Procédures en cas de fuite et de déversement :</b>	Mettre dans des contenants. Laver les résidus dans les égouts sanitaires. Communiquer avec l'établissement de traitement sanitaire à l'avance pour s'assurer qu'il possède la capacité de traiter les résidus du lavage.	
<b>Élimination des déchets :</b>	Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et municipaux relatifs à l'environnement.	
<b>Méthodes et équipements de manutention :</b>	Se laver les mains au savon et à l'eau après l'emploi. Éviter la contamination des aliments. Dans les endroits qui servent à la préparation des aliments, laver les surfaces désinfectées à l'eau potable avant tout contact avec des aliments. Pas pour le nettoyage ou la désinfection de la peau. Ne pas utiliser comme une couche essuyer ou pour l'hygiène personnelle.	
<b>Exigences en matière d'entreposage :</b>	Aucune.	
<b>Renseignements spéciaux sur l'expédition :</b>	Aucune restriction d'après le Règlement sur le transport des marchandises dangereuses (TMD).	

## SECTION 8 – PREMIERS SOINS

<b>Contact avec les yeux :</b>	En cas de contact avec les yeux, rincer avec de l'eau pendant 15 minutes. Si l'irritation persiste, appeler un médecin.
<b>Contact avec la peau :</b>	En cas de contact avec la peau, bien rincer avec de l'eau. Si l'irritation persiste, appeler un médecin.
<b>Ingestion :</b>	En cas d'ingestion, appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Ne pas provoquer le vomissement.
<b>Inhalation :</b>	En cas d'inhalation, conduire la victime à l'air frais. Si des problèmes de respiration se développent, appeler un médecin.

## SECTION 9 – DATE DE PRÉPARATION DE LA FICHE SIGNALÉTIQUE

<b>Préparée par (groupe, service, etc.) :</b>	<b>Numéro de téléphone :</b>	<b>Date :</b>	V1
Clorox Services Company	1-925-368-9046	23 juin 2013	

Ces renseignements sont donnés sans garantie, expresse ou implicite ; ils sont toutefois exacts à la connaissance de The Clorox Company of Canada, Ltd. Les données fournies sur cette fiche ne s'appliquent qu'au produit mentionné aux présentes. The Clorox Company of Canada, Ltd. se dégage de toute responsabilité légale quant à l'usage et la fiabilité des données contenues dans cette fiche signalétique.

Le nom Clorox et Clorox Healthcare sont des marques déposées de The Clorox Company.

n.d. = non disponible

s.o. = sans objet